Le 7 décembre 1965, le saint Pape Paul VI promulguait la *Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps* (*Gaudium et spes*). Trois courts extraits vont nous permettre de mieux comprendre quelle est la mission de l'Église à l'égard du monde entier, mission qu'elle tient directement de Jésus-Christ, son chef.

40 Rapports mutuels de l'Église et du monde

« 2. Née de l'amour du Père éternel [81]*, fondée dans le temps par le Christ rédempteur, rassemblée dans l'Esprit Saint* [82]*, l'Église poursuit une fin salvifique et eschatologique qui ne peut être pleinement atteinte que dans le siècle à venir. Mais, dès maintenant présente sur cette terre, elle se compose d'hommes, de membres de la cité terrestre, qui ont vocation de former, au sein même de l'histoire humaine, la famille des enfants de Dieu, qui doit croître sans cesse jusqu'à la venue du Seigneur. Unie en vue des biens célestes, riche de ces biens, cette famille « a été constituée et organisée en ce monde comme une société* [83] *» par le Christ, et elle a été dotée « de moyens capables d'assurer son union visible et sociale* [84] *». À la fois « assemblée visible et communauté spirituelle* [85] *», l'Église fait ainsi route avec toute l'humanité et partage le sort terrestre du monde ; elle est comme le ferment et, pour ainsi dire, l'âme de la société humaine* [86] *appelée à être renouvelée dans le Christ et transformée en famille de Dieu.*

*3. À vrai dire, cette compénétr*ation *de la cité terrestre et de la cité céleste ne peut être perçue que par la foi ; bien plus, elle demeure le mystère de l'histoire humaine qui, jusqu'à la pleine révélation de la gloire des fils de Dieu, sera troublée par le péché. Mais l'Église, en poursuivant la fin salvifique qui lui est propre, ne communique pas seulement à l'homme la vie divine ; elle répand aussi, et d'une certaine façon sur le monde entier, la lumière que cette vie divine irradie, notamment en guérissant et en élevant la dignité de la personne humaine, en affermissant la cohésion de la société et en procurant à l'activité quotidienne des hommes un sens plus profond, la pénétrant d'une signification plus haute. Ainsi, par chacun de ses membres comme par toute la communauté qu'elle forme, l'Église croit pouvoir largement contribuer à humaniser toujours plus la famille des hommes et son histoire. »* (GS 40 nn. 2-3)

Concrètement, on comprend qu'il revient à chaque baptisé, selon ses moyens et son état de vie, de participer à cette mission de l'Église dont il est un membre éminent. Les laïcs ont même ce devoir de travailler dans le monde pour y apporter le Christ avec l'aide spirituelle des prêtres, comme nous l'enseigne cette même Constitution pastorale :

« Aux laïcs reviennent en propre, quoique non exclusivement, les professions et les activités séculières. Lorsqu’ils agissent, soit individuellement, soit collectivement, comme citoyens du monde, ils auront donc à cœur, non seulement de respecter les lois propres à chaque discipline, mais d’y acquérir une véritable compétence. Ils aimeront collaborer avec ceux qui poursuivent les mêmes objectifs qu’eux. Conscients des exigences de leur foi et nourris de sa force, qu’ils n’hésitent pas, au moment opportun, à prendre de nouvelles initiatives et à en assurer la réalisation. C’est à leur conscience, préalablement formée, qu’il revient d’inscrire la loi divine dans la cité terrestre. Qu’ils attendent des prêtres lumières et forces spirituelles. Qu’ils ne pensent pas pour autant que leurs pasteurs aient une compétence telle qu’ils puissent leur fournir une solution concrète et immédiate à tout problème, même grave, qui se présente à eux, ou que telle soit leur mission. Mais plutôt, éclairés par la sagesse chrétienne, prêtant fidèlement attention à l’enseignement du Magistère [96]*, qu’ils prennent eux-mêmes leurs responsabilités. »* (GS 43, n.2)

Ainsi, le devoir d’état accompli de son mieux par chaque baptisé participe, à côté des messes et des autres formes de prière, à la rédemption du monde et à l’avènement du Christ dans la gloire. À méditer…

Mahrien

Image libre de droits par Leopictures de Pixabay